



Le regain des délaissés, la permaculture sur le sol vivant

The Recovery of Delays, Permaculture on Living Soil

Serge Bernard

Volume 17, numéro 2, mai 2022

Sur le thème : « Agriculture urbaine : vers une reconfiguration des liens sociaux et territoriaux »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1092770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernard, S. (2022). Le regain des délaissés, la permaculture sur le sol vivant. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(2), 33–65. <https://doi.org/10.7202/1092770ar>

Résumé de l'article

Pour commencer l'auteur s'interroge sur la catégorie sémantique « agriculture urbaine » : qu'y a-t-il en effet de commun entre toutes les multiples activités rangées sous ce générique ? Son approche repose au début sur l'esquisse d'une exploration de la notion au travers de plusieurs espaces comparés à l'échelle du global, pour arriver au local avec l'observation de petites parcelles travaillées en sol vivant par des permaculteurs avec qui l'auteur débat depuis des mois. La première partie dégage les premières lignes de la mise en débat de ce qui pourrait être un corpus de références ou valeurs communes, aussi bien à l'échelle planétaire, celle du « désordre global » (Coline Serreau, documentaire, 2010) qu'à la micro-échelle, celle « des solutions locales » (*ibid.*).

Dans la deuxième partie, l'auteur analyse le sujet des espaces urbains délaissés, investis ou convoités par les permaculteurs urbains, qui s'entrecroisent avec les lieux de vie des délaissés sociaux. L'auteur croit y voir un possible retour de la forêt et le regain des lisières et marges. Il propose en synthèse l'idée que l'agriculture urbaine pourrait annoncer « une rupture anthropologique majeure » privilégiant la culture sur sol vivant et la fin du labour. Cet essai réflexif se nourrit d'échanges avec des permaculteurs urbains plus particulièrement proches de la pensée disruptive de Masanobu Fukuoka sur « l'agriculture sauvage » et le travail du « sol vivant », comme de celle des alter-architectes paysagistes et urbanistes qui ont théorisé les tiers-lieux dans la ville. L'auteur propose un autre regard des marges socio-spatiales dans la ville, spécialement des jardins de résistances à l'interstice de l'ombre des forêts et de la lumière crue et rase des défrichés.

Le regain des délaissés, la permaculture sur le sol vivant

SERGE BERNARD

Laboratoire RURALITES,
Université de Poitiers, France

Introduction

Si le lecteur attendait de cet article une démonstration académique fondée classiquement sur une revue de littérature et/ou une collecte de données de terrain, pour le regretter ou finalement s'en réjouir, il ne la trouvera pas ici. Je n'ai pas, il est bien vrai, conçu et développé ce texte dans l'orthodoxie scientifique. Certes j'aurais pu en sociologue et en géographe tirer ce fil de l'agriculture urbaine en approchant des sujets qui me sont familiers comme la sociologie des marges qui a nourri ma vie intellectuelle et professionnelle ou bien les problèmes méthodologiques voire épistémologiques que posent à la géographie les micro-espaces, ne serait-ce que pour les capter, les observer, ou les distinguer dans le maquis de la ville... J'ai préféré somme toute proposer une provocation à réfléchir et débattre autour précisément de ce qui constitue des *points de débat*, suscités par des lectures choisies en plus de l'observation circonscrite d'un jardin au bas de ma rue où vivent et travaillent des permaculteurs de Poitiers, avec qui comme citoyen je partage des centres d'intérêt dont celui de l'agriculture urbaine.

Plus encore qu'un parti pris, c'est donc un pari-pris. J'ai conscience que ce format, ce qui ressemble au fond à un essai, sera peut-être aussi intéressant que déroutant, voire parfois agaçant comme le poil à gratter. Cet « essai » s'adresse à mes pairs de l'université mais tout d'abord à son lecteur quel qu'il soit, permaculteur, voisin-voisine, contradicteur, concitoyen. Il est de la sorte une provocation à continuer l'échange autour de points de débat formulés comme une pluralité de simples hypothèses à discuter. Mais à partir d'expériences citoyennes, de discussions, d'observations des pratiques, à partir de quelles questions suscitées par la pratique de la permaculture urbaine aussi circonscrites soient-elles, de lectures choisies aussi, quelles sont ces réflexions documentées et articulables les unes aux autres qu'on aimerait discuter et réfléchir avec les permaculteurs ?

Tout d'abord en cherchant à savoir si on peut aisément séparer ou non la pratique de la permaculture de la réflexion sur cette même pratique. Pour le dire autrement, y aurait-il une conceptualisation possible sans la parole et l'analyse des praticiens eux-mêmes ? Cette pratique est-elle un simple loisir et peut-on faire l'économie de l'inscrire dans un champ plus vaste, (champ idéologique, politique, philosophique, sociologique) qui fait que d'aucuns parlent d'un mouvement planétaire, et d'autres de « solutions locales à un problème global¹ ». Doit-on se priver de parler de la transition agro-écologique : oui si on considère que la notion est sans commune mesure avec les quelques mètres carrés cultivés ici et là par les permaculteurs, mais non si on veut bien considérer qu'une foultitude de ruisseaux font une rivière... À cet endroit l'associationnisme, à regarder comme procès et mouvement, constitue-t-il ou pas une transversale de la permaculture ? L'agriculture « sans tracteur » est-elle un simple slogan ou bien une réelle marque identitaire de l'agriculture urbaine ? Verra-t-on un jour des gros tracteurs – et même des plus petits – circuler dans certaines rues de nos villes ? Les techniques « sans

¹ Coline Serreau, *Solutions locales pour un désordre global*, documentaire, France, Cinémao, Eniloc, Colibris, Studio 37, Montparnasse Productions, Kino Factory, 2010, 113 minutes.

labour » de la permaculture ont-elles ou non partie liée avec l'alternative d'une agriculture sur « sol vivant² » ? Ces techniques sur sol vivant nécessitent-elles « toujours » d'amender le sol avec des apports carbonés et azotés, comme certains l'affirment ?

Aussi je propose d'organiser mon propos et cette réflexion autour de deux parties que j'intitule : « La culture du permaculteur, valeurs et références en débat », d'une part, et « Délaissés urbains – Délaissés sociaux », d'autre part, tout en suivant une sorte d'itinéraire circulant qui passe par six points d'étapes : - la transition en partage ; - les permaculteurs, l'associatisme et l'associationnisme ; - le propre et l'impropre, le pur et l'impur ; - le territoire des projets ; - retourner à la forêt ? ; - les délaissés, les jardins des résistances.

I. La culture du permaculteur, valeurs et préférences en débat

La transition en partage

Concilier augmentation démographique et autosuffisance alimentaire pour les dix milliards humains qui peuplent la planète est sans conteste un des principaux défis des années présentes et à venir. Quant à la qualité de la vie (entre 1976 et 1981 déjà, nous connûmes en France des « ministres de la qualité de la vie » !), compte-tenu notamment de la croissance et de l'étalement des villes, la nature en ville, jardins urbains et autres parcelles d'agriculture, pourrait apporter un surcroît de bien-être aux résidents, sur les plans tant physique que psychologique ou économique.

Depuis une quinzaine d'années, l'histoire de l'agriculture urbaine, l'histoire immédiate, celle du temps présent, celle qui est en train de se faire, s'est accélérée. On a vu fleurir les grandes ou petites initiatives citoyennes, pour créer et développer de l'agriculture dans les quartiers urbains. Parfois les municipalités ont relayé ces initiatives en encourageant la promotion de la participation citoyenne, initiatives dans les domaines de la

² Masanobu Fukuoka, *La révolution d'un seul brin de paille. Une introduction à l'agriculture sauvage*, traduit de l'anglais par Bernadette Prieur Dutheillet de Lamotte, Paris, Guy Trédaniel, 2000 [1975].

culture de produits agricoles, du modelage du paysage, de la biodiversité, de l'activité commerciale, de l'écologie.

En France comme ailleurs, les enjeux alimentaires sont forts (par exemple le maire écologiste d'une très grande ville (Lyon) a suscité la controverse en proposant aux écoliers « le menu unique sans viande » dans les restaurants scolaires). Ces enjeux s'inventent de plus en plus dans le débat public. Le Ministère de l'Agriculture, qui s'appelait autrefois ministère de l'agriculture de la pêche et de la forêt, s'appelle désormais « Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ». Au pied ou au sommet des tours, des jardins familiaux redessinent le lien social entre voisins, soit que ces activités de production horticole, légumière ou maraîchère forment de nouvelles causes communes et une nouvelle activité partagée, souvent avec plaisir, soit tout autant elles génèrent en parallèle certains conflits d'usage ou des batailles d'idées.

Un peu partout dans le village planétaire³, ont poussé en pleine ville des quartiers agricoles à grande échelle, des fermes verticales, des toits végétalisés et capteurs d'eau, des vallées urbaines paysagées par l'agriculture urbaine, des jardiniers de la nature en ville. Ces derniers mettent en évidence deux idées : celle qui pousse à l'initiative locale qui est « la volonté de nourrir la communauté » et celle de « paysan sans tracteur ». Ainsi, interviewé sur son expérience des « micro-fermes » au Québec, Jean-Martin Fortier qui réside dans sa ferme près de Montréal⁴, à la question suivante, « votre système agricole pourrait-il être généralisé, et “nourrir la planète ?” », répondait ceci : « Les fermes familiales nourrissent déjà une bonne partie de la planète. Mais notre prétention n'est pas de nourrir le monde, ce qu'on veut, c'est déjà nourrir notre communauté ! De toute façon, notre système agricole actuel est dans l'impasse, il faut donc essayer autre chose [...] ». Cet autre chose est peut-être pensé comme un lien renouvelé avec la terre, parfois « un retour », pouvant aller jusqu'à de la nostalgie à

³ Jean-Louis Yengué, « L'agriculture dans la ville Africaine. Un avenir incertain ? Exemple de la vallée de l'Ékozoa à Yaoundé (Cameroun) », *Bulletin de la société géographique de Liège*, n° 73, 2019, p. 105-116.

⁴ Jean-Martin Fortier, *Le jardinier-maraîcher. Manuel d'agriculture sur petite surface*, Montréal, Écosociété, coll. « Guides pratiques », 2012.

l'endroit de la paysannerie d'autrefois (« labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France⁵ ») ou bien, au contraire, plus qu'une discontinuité, une rupture, une révolution⁶. Dans le débat public, aux dires de nombreux permaculteurs, si la permaculture peut conjuguer traditions et expérimentations novatrices, le tracteur nécessaire au labour est l'emblème de l'agriculture intensive, la micro-agriculture urbaine est perçue comme celle des agriculteurs sans tracteurs. Depuis son invention à la fin du XIX^e siècle, en Russie et dans l'Iowa, le tracteur est le symbole du machinisme agricole et fut l'outil *indispensable* des agriculteurs qui remplaça peu à peu la traction de la charrue par les chevaux ou par la paire de bœufs. Or aujourd'hui, dans l'agriculture urbaine, c'est le fait de ne pas avoir besoin de tracteurs qui serait justement le signe de cette nouvelle modernité agricole⁷. Un autre déclencheur de l'alter-agriculture serait la micro-initiative qui pousse un petit groupe de personnes qui se connaissent et échangent entre elles à partager un projet qui fait sens à leurs yeux. Pour ces dernières, une multitude d'actions au niveau de l'arène locale, parfois en proximité, pouvant avoir un impact à une échelle bien plus large, l'échelle du local et du global se répondent l'une à l'autre. Ce processus qui consiste à se réunir avec autrui pour poursuivre des buts, que sont (mieux) se nourrir, développer une microentreprise agricole, agir sur son environnement, et/ou penser autrement son rapport à la ville et au voisinage, prend le visage en France de l'associatisme⁸ écologique ou environnemental et de l'associationnisme.

⁵ « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ! », disait en 1638 Sully, ministre du roi Henri IV. Cette phrase du roman national a marqué bien des imaginaires d'écoliers et la France continue à être perçue comme un grand pays d'agriculture au sein des grands ensembles (Europe...). Pourtant la pêche et les eaux maritimes ne le sont pas moins, puisque le pays possède un des deux plus grands domaines maritimes du monde. Mais paradoxalement, la France est perçue comme terrienne et agricole et l'activité maritime vue comme assez secondaire.

⁶ Masanobu Fukuoka, *op. cit.*

⁷ Jean-Martin Fortier, *op. cit.*

⁸ Si l'associatisme est un néologisme qui décrit un procès, un mouvement, de création d'associations déclarées ou d'associations de fait, au sens juridique

Expérimentations, projets, jardins individuels et/ou collectifs, avec une production maraîchère, horticole, mais aussi de l'élevage, ces pratiques agricoles en ville sont multiformes. À ce jour, si elles ne sont pas encore bien définies, si elles ne sont pas vraiment circonscrites, ni même méthodiquement inventoriées, elles font l'objet d'études et de recherches dans de nombreuses disciplines, dont la géographie et la sociologie, mais aussi l'économie, la chimie, la climatologie, la pédologie, la santé publique, la psychologie sociale, l'architecture, l'urbanisme. Elles génèrent aussi une vitalité associative de par leur intérêt environnemental, social et économique, d'autant plus en période de « vaches maigres » où elles apportent à nombre de citoyens qui un « complément de ressources » non négligeable, qui un complément d'alimentation réputée plus saine, avec un « panier » de légumes et de fruits variés parfois livré aux consommateurs jusqu'à la porte des immeubles ou à domicile. « Le retour de la camionnette » laisse au reste apparaître une « nouvelle-ancienne » catégorie d'acteurs, celle des marchands ambulants, comme l'épicier ou le boulanger qui venaient à la rencontre des villageois ou des citoyens pour vendre ou bien livrer leur marchandise commandée à l'avance ou pas. Entre l'ancien et le nouveau, faut-il qualifier ces transitions de rupture, de renouvellement ou de recomposition ? Si l'on s'en tient au retour de la camionnette au pied de l'immeuble, un simple renouvellement, mais si l'on projette l'alternative par le travail du sol vivant et sauvage, une rupture radicale.

Permaculteurs, associatisme et associationnisme

La permaculture urbaine est une importante composante de l'agriculture urbaine même si cette importance doit être modulée selon les aires urbaines comparées, comparaison des espaces et leur articulation multi-scalaire qui sont, selon moi, au fondement de la géographie sociale. Dans le court format de cet essai, je constate que sous le terme générique d'agriculture urbaine,

du terme, l'associationnisme est un courant philosophique qui explique par l'association d'idées toutes sortes d'opérations mentales.

qualifiée de phénomène émergent⁹, apparaît un foisonnement de pratiques portées par des acteurs arguant de motivations très diverses, ce qui donne à penser qu'elle serait une catégorie sémantique assez volatile, « flottante », plus, un « champ¹⁰ » encore mal délimité de pratiques sociales. Cet objet d'étude se définirait alors plutôt comme existant parce qu'il fait problème et parce qu'il suscite le débat et la controverse. Il est de plus sujet à l'histoire du temps présent en train de se faire, dépendant de l'histoire immédiate¹¹, celle après laquelle on court sans jamais parvenir à la rattraper. Il serait dès lors bien présomptueux de vouloir modéliser précisément cet objet social protéiforme, voire même d'avoir ambition à fixer des contours à une catégorie encore non identifiée. En me centrant sur la permaculture urbaine, je peux cependant proposer l'idée, sans certitude aucune, comme simple hypothèse donc, qu'elle constitue peut-être justement un contre-modèle qui partirait toujours d'une critique de la modernité¹² (agricole), tout en se dotant progressivement de principes fédérateurs ou plus exactement les capitalisant à partir d'analyses des expériences « *urbi et orbi* ».

En première approche, force est de constater que les motivations des acteurs à l'agir et la penser sont diverses, et surtout variables. Ce peut être, tout à la fois ou séparément, une motivation idéologique et ou politique, une motivation économique pour un « complément de ressources », une motivation sanitaire « manger sain », une motivation du retour à la nature, voire un sens subjectif et intime, celui du rapport à la terre nourricière. Elles sont possiblement cumulatives mais tout autant leur priorisation est variable dans le temps, influencées par le moment. Sur ce dernier point, à savoir l'influence de la contingence des événements et des situations sur les définitions qu'on en donne

⁹ Le présent appel à contribution évoque même une « fièvre du moment ».

¹⁰ Pierre Bourdieu, « Quelques propriétés des champs », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 113-120.

¹¹ Benoît Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie qualitative*, Gembloux, Jules Duculot, 1974.

¹² Alain Touraine, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard, coll. « Sciences humaines », 2014 [1984].

et sur les débats que la notion même suscite, on a pu noter que pendant la Seconde guerre mondiale, des jardins publics furent transformés en potagers, et que plus récemment, à Rosario en Argentine, le programme d'agriculture urbaine (PAU) ambitionnait de « permettre aux populations les plus pauvres de parvenir à l'autosuffisance alimentaire¹³ ». Ainsi il semble patent qu'en période de crise, ou dans des aires urbaines marquées par la pauvreté, les enjeux de sécurité alimentaire font remonter la priorité des motifs vitaux au premier plan des préoccupations, des motivations et des objectifs pratiques.

À l'appui de cette présente hypothèse, la permaculture – comme contre-modèle se construisant à partir d'une critique de l'agriculture moderne – commence presque toujours sa « présentation de soi¹⁴ » par porter la critique au modèle d'agriculture passé, qualifiée le plus souvent d'intensive, tout en affirmant que la productivité de la permaculture et le rendement des parcelles ainsi cultivées sont supérieurs. Approché par des lectures de revues imprimées ou en ligne, la permaculture à l'échelle globale m'apparaît comme un archipel d'acteurs collectifs, constitué par des groupes locaux, des associations, des forums internet, plateformes, collectifs, fédérations.

C'est au reste avec les permaculteurs et quelques verbatim que je veux entrer plus avant sur mon présent terrain de réflexion. Aux dires de voisins permaculteurs, grands amateurs de leur parcelle commune dans le quartier où je réside, et que j'avais invité à la maison pour une causerie en vue de cet article, « c'est parce qu'on veut prouver notre efficacité, et à cause du rapport de force défavorable au départ, qu'on s'associe pour être plus fort, plus intelligent, plus producteur¹⁵ ». L'associationnisme que je

¹³ Clara Moreau, *Agriculture urbaine et inclusion sociale à Rosario*, Rapport de séjour, Urbanistes du Monde, 2017, p. 2, <http://www.urbanistesdesterritoires.com/wp-content/uploads/2017/11/ROSARIO-clara-moreau-1.pdf>.

¹⁴ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, volume 1 : La présentation de soi, traduit de l'anglais par Alain Accardo, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1973 [1956].

¹⁵ Entretien collectif à la maison, dimanche 6 mars 2021, Poitiers. Peut-être par goût de l'approche micro-géographique, j'ai voulu interviewer des permaculteurs qui cultivent une parcelle tout près de mon domicile et avec qui j'entretiens

regarde ici comme *pluri-formes d'association*¹⁶ serait pour les permaculteurs, comme « *un trois en un* ». Premièrement, une question de nécessité pour toute minorité prise dans un rapport de force politico-économique, évolutif, croissant mais encore défavorable, à ce stade de son émergence sur la scène sociale ; deuxièmement, l'association répondrait au besoin de rechercher à plusieurs un autre écosystème, « qui serait plus compliqué à penser seul » [sic] ; et enfin l'associationnisme serait ce mouvement fondamental qui recherche toujours de libres associations¹⁷, cherchant à relier, dans le jardin du bas de la rue comme dans le jardin planétaire, des couleurs diverses, des espèces diverses, qui poussent et coexistent, avec une moindre énergie et un moindre effort humain à contrecarrer la diversité naturelle. Au plus loin de toute obsession du potager bien désherbé et bien ordonné avec ses sillons bien droits dessinés au cordeau de jardin, mes interlocuteurs permaculteurs revendiquent un « design », soit une esthétique autre, appliquée à la recherche de formes nouvelles plus adaptées au contexte global, celui de la transition écologique planétaire. Ils prônent un design, qui verrait par exemple des périmètres croissants autour de la maison, d'abord le potager, ensuite le verger, puis les landes et la lisière de la forêt et enfin la forêt elle-même... J'ai demandé à mes interlocuteurs-discutants (terme que je préfère ici à celui d'enquêtés ou d'interviewés), « quels sont dans la ville les acteurs de l'activité agricole urbaine ? » On aurait pu certes distinguer, comme on le fait classiquement en sociologie, l'acteur individuel, l'acteur collectif (les associations, les groupements, les collectifs, les communautés...), puis l'acteur

de simples et cordiaux rapports de voisinage. Suivi par un second entretien d'approfondissement le 27 juillet 2021.

¹⁶ *D'un « point de vue philosophique », « [l]e surréalisme repose sur la croyance à la réalité supérieure de certaines formes d'associations négligées jusqu'à lui, à la toute-puissance du rêve, au jeu désintéressé de la pensée »* (André Breton, *Manifeste du surréalisme. Poisson Soluble*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1924, p. 41-42). En 1923, le poète André Breton (1896-1966) fonde avec Louis Aragon, Philippe Soupault et Paul Éluard un courant littéraire dit le surréalisme.

¹⁷ Ces libres associations sont celles de la poésie des surréalistes mais qui sont également un principe de la clinique freudienne.

institutionnel (municipalités, régions, MSA¹⁸, Crédit Agricole...). On aurait pu aussi distinguer les pratiques de jardinage des pratiques d'agriculture... Cependant plus que des différences ordinairement avancées (volume produit, commercialisation, surfaces agricoles), au sortir de ces échanges, il m'a semblé que c'est la confrontation des représentations de soi dans une bataille de légitimation culturelle des identités qui différencie avant tout jardiniers et agriculteurs, ou permaculteurs et maraîchers, tant la subjectivation et la recherche des singularités sont fortes. L'idée de résistance aussi était bel et bien présente, posée au cœur des propos. En tout cas, simplifier ces différences dans des approches binaires, aurait été de ma part une grossière erreur. Après tout, déjà les agriculteurs ont bien été qualifiés ces dernières décennies de « jardiniers de la nature », et les jardiniers de la ville, me disaient eux « mais on ne s'amuse pas, on veut être productifs, c'est un lieu qui fabrique des semences... ». Ils ajoutent pour se démarquer : « avec la pression urbaine [sic], il existe un déficit de contrôle sur l'environnement. Mais avec l'agriculture urbaine, tu remets les pieds sur terre et tu reprends le contrôle », et terminent de la sorte : « des non-spécialistes se mêlent enfin de ce qui n'est pas de leur ressort »... Surgit au réel le pouvoir d'agir et de transformer son espace alentour. À mes yeux, on est mis là de plain-pied, au cœur de la thématique de l'acteur social, acteur et auteur de sa propre vie, qui redevient efficient, sans compter un renforcement du lien créatif au territoire vécu et senti¹⁹, que Georges Balandier qualifie déjà en 1970 d'« espace symboliquement investi » (et pas seulement politiquement encadré et économiquement exploité). La permaculture, dit l'un d'eux, « c'est toute une chaîne de transformation ». Ce sont des nouvelles pratiques de production, de jardinage, d'horticulture, de maraîchage ou d'agriculture, mais il existe encore bien d'autres changements : nouvelles pratiques de consommation, de chalandise (avec la crise du COVID, les confinements au domicile et les couvre-feux, les livraisons à domicile de produits bio pourraient se voir multiplier),

¹⁸ Mutualité sociale agricole.

¹⁹ Georges Balandier (dir.), *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos, 1970.

de nouvelles pratiques architecturales (fermes verticales, toits aménagés...), voire d'expérimentation urbanistique autour du paysage ou de l'économie. Après Balandier, le géographe Roger Brunet définissait le territoire comme « un espace approprié par les hommes, [...] l'appropriation se lisant à double sens : ce qui est propre à soi, et [d'autre part] ce qui est propre à quelque chose²⁰ ». « Si la première proposition renvoie à une histoire du sujet et de la construction des individus, la seconde conduit à s'interroger sur la manière dont est affecté l'espace²¹ ».

Cependant, soit qu'ils sont délaissés depuis longtemps, soit qu'ils sont momentanément libérés, il reste des espaces non affectés en ville, et on observe que bien des jardins urbains se greffent sur ces espaces au devenir aléatoire, non encore fonctionnalisés, ou ponctuellement en transition urbaine.

L'utilisation en mode alternatif, de tous ces espaces délaissés, ou peu intéressants d'un point de vue financier, de ces parcelles, friches, bordures, landes, lisières, n'est pas nouvelle en réalité. Dans l'histoire, il faudrait remonter aux biens communaux pendant la Révolution française, aux biens de sections de communes rurales, ou, plus proche de nous, aux « terrains d'aventure », ces friches spontanément appropriées par des enfants et des jeunes, des associations, des collectifs, des communautés, des groupes, plus rarement des individus seuls, sur lesquels se déployaient des activités de loisirs, ou des formules pédagogiques alternatives comme la déconstruction-reconstruction manuelle (cabanes, carcasses de voitures, etc.), qui y tenaient une place centrale.

De la même manière, les jardins dans la ville d'aujourd'hui récupèrent et utilisent des espaces où la pression foncière est faible et qui sont délaissés par leurs propriétaires, qui peuvent même considérer que mieux vaut un jardin, pour peu qu'il ne soit pas « sale » et mal entretenu, que d'y voir regagner les mauvaises herbes ou les arbustes. Comme me le disent mes

²⁰ Roger Brunet, *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, Reclus, coll. « Géographiques », 1990.

²¹ Nicolas Lyon-Caen, « L'appropriation du territoire par les communautés », *Hypothèses*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 20.

discutants permaculteurs, leur jardin a une double signification, « celui de la production de légumes mais aussi celui de la production de sens », une production et matérielle et idéale en somme. Cependant, si le terrain d'aventure n'avait pas de raison d'être économique, les jardins de la ville, en revanche, apportent un « complément de ressources », soit sous forme d'argent de la vente, soit sous forme d'économie non négligeable dans le « panier de la ménagère ». C'est qu'aussi le contexte de succession de « crises » (que je fais remonter pour ma part au « premier choc pétrolier » dans les années 1970) y pousse et que les jardins répondent à un besoin de complément de ressources, pour un grand nombre de nos concitoyens, dans un contexte de crise sociale et économique qui s'éternise (quel paradoxe que la crise durable !) et qui touche les désargentés et puis en suivant les classes dites moyennes, qui n'ont de moyennes que le nom tant il est vrai que leur pouvoir d'achat dégradé les tire vers le bas. En face de quoi, la valeur autonomie se développe, chacun recherchant des marges de liberté qui lui permettent de moins dépendre d'autrui et qui lui autorisent une certaine autosuffisance alimentaire.

Le propre et l'impropre, le pur et l'impur

Les espaces urbains mono-assignés sont considérés par le plus grand nombre comme espaces propres alors qu'un espace non assigné, ou bien partiellement assigné, donc pluri-assigné, supportera un regard soupçonneux et méfiant. L'inapproprié, l'impropre, c'est aussi le non-convenable. Dans les espaces que la permaculture s'est partiellement appropriés, une partie du territoire est laissée par le permaculteur à la libre appréciation du « sauvage », les mauvaises herbes et les herbes folles ont aussi leur part, leur portion d'espace. Mais quand foisonne la nature qui reprend ses droits, quand tout est possible ou que tout peut possiblement cohabiter, il sera dit que le « tout » et le « n'importe quoi » sont décidément la même chose. De multiples initiatives d'agriculture urbaine viennent battre en brèche ces préconçus et requalifier ces jachères inappropriées. C'est non pas l'absence

d'ordre qui régit le jardin cultivé par le permaculteur, mais un autre ordre qui se veut plus respectueux de la nature mais qui, aux yeux du tout-venant, ressemble à un désordre, ou un contre-pied à l'ordre établi et au sens commun. Ainsi en est-il des apiculteurs qui font du miel de béton, leurs abeilles étant désormais, aux dires de certains, mieux à l'abri en ville. Ces ruches qu'on voit dans les jardins ou sur les toits, ont de quoi surprendre certains, et pourtant. Ces abeilles échappent ainsi à l'épandage massif de produits nocifs pour elles (substances chimiques, pesticides) dans certaines de nos campagnes.

Ainsi dans ces lieux non contrôlés, parfois un peu discrets, cachés par des haies de végétaux, des palissades, s'activent des petits groupes d'individus, parfois organisés en associations, qui se fédèrent souvent grâce aux réseaux sociaux, ils pensent et discutent. Ces individus, peuvent se heurter à des règles sociales et des normes et peuvent préférer se rendre aussi discrets que les lieux qu'ils investissent, non pas qu'ils aient nécessairement quelque chose à dissimuler, mais pour reprendre une ancienne fable²² : « pour vivre heureux vivons cachés »... dans une clairière, en lisière du bois, derrière des grands saules sur une berge.... Le bonheur qui commande la discrétion voire une sorte de clandestinité de la vie en société... Si j'osais une formule un peu osée, je dirais que le permaculteur ressemble à une espèce assez discrète qui jardinerait à l'abri des regards un espace un peu caché grâce à la haie végétale. Mais cet acteur des marges, qui a partie liée avec des portions de territoire non encore mono-fonctionnalisées, s'empare pour autant de techniques alternatives fort productives.

On a pu lire dans les réseaux sociaux associatifs certains témoignages selon lesquels il y aurait des conflits d'ordre esthétique ou fonctionnels, au sein parfois d'une même association, entre agriculteurs salariés qui vivent totalement ou en partie de l'activité agricole en ville à l'encontre les jardiniers non salariés qui, seuls ou en groupe, produisent pour leur autoconsommation.

²² « Oh ! oh ! dit le grillon, je ne suis plus fâché ; Il en coûte trop cher pour briller dans le monde... » (Jean-Pierre Claris de Florian, « Le grillon », *Fables de M. de Florian*, Paris, Imprimerie de P. Didot l'aîné, 1792, p. 90).

Les premiers pourraient considérer que le goût et la propension des seconds à laisser libre cours à la nature et d'agencer la parcelle avec liberté ou créativité, telles espèces cohabitant avec telle autre, sans bon ordre apparent, desserviraient l'efficacité, la commodité et la rapidité de leur travail. Cette idée que la permaculture battrait en brèche le sillon bien tracé au cordeau du jardin potager ou horticole et que cela compliquerait la tâche de celui qui récolte pour commercialiser à plus large échelle méritait d'être approfondie. De ma petite enquête de proximité, de mes entretiens collectifs, mais aussi de mes discussions à bâtons rompus avec mes voisins permaculteurs, il ressort que plutôt que des questions de divergences esthétiques, ce sont plus précisément les codes culturels sur la propreté qui sont en tension, entre ce qui est considéré comme un jardin propre et un jardin « mal entretenu », c'est bien cela qui opposerait les acteurs. Ainsi m'a-t-on reporté que dans certains jardins ouvriers « des permaculteurs se sont fait virer car leur façon de diversifier les semis, ça ne serait pas propre ». On me rapporte encore que « d'utiliser du bois mort en décomposition pour le mettre dans les sols » est une proposition souvent rejetée par les maraîchers car ils considèrent que les champignons apporteront des éléments nuisibles dans le jardin. Bref, le champignon se voit lui aussi attribuer une valeur de « pas propre », bref de « sale », et donc d'inapproprié, d'impropre. Le propre²³ et le sale, qui le plus souvent se superposent symboliquement au beau et au laid, sont un couple de contraires classique de l'encodage culturel, chacun sachant bien qu'ils génèrent des conflits d'usage dans de multiples domaines. Les permaculteurs, ces agriculteurs urbains qui cultivent leur jardin selon des principes propres à la permaculture et aussi propres à eux, ne respecteraient pas, ce faisant, les « règles » du métier de maraîcher et dérangeraient l'ordre établi, celui des alignements méthodiques de sillons, où on ne mélange pas les carottes avec les mauvaises herbes et autres nuisibles. Effectivement le

²³ Michel Serres, *Le mal propre. Polluer pour s'approprier ?*, Paris, Le Pommier, coll. « Essais & documents », 2008.

désherbage méthodique du potager par certains ne va pas de pair avec la liberté laissée aux herbes folles ou aux graminées de pousser au « beau milieu » du passage.

II. Délaissés urbains – Délaissés sociaux

Le territoire des projets

En ville, et autour de la ville en proximité immédiate (péri-urbain), les espaces cultivés sont la part congrue par rapport à l'espace bâti. Le concept d'agriculture urbaine fait néanmoins l'objet de projets et les suscite. Qui sont les porteurs de ces projets ?

Les acteurs de l'agriculture en ville, que j'ai regardée dans cet article par l'entrée de la permaculture urbaine, sont non seulement nombreux et divers mais surtout ils génèrent l'interaction systémique. On peut y voir tour à tour des chercheurs, revendiquant parfois la recherche-action, à la fois observateurs et acteurs, des agriculteurs, des habitants, des consommateurs, des citoyens engagés, des élus, des techniciens chargés d'entretenir les parcs et espaces verts, des techniciens chargés de la planification urbaine ou du contrôle. Ils ont des rôles et des attentes différenciés selon leur statut principal et leur fonction professionnelle. Leurs intérêts, économiques, patrimoniaux, idéels, sont différents, voire divergents, même s'ils peuvent objectivement converger pour maintenir et développer les interactions.

Au sein du monde de la recherche²⁴, je me centrerais sur ceux des collègues géographes et des sociologues qui travaillent et croisent leurs regards sur les ruralités ou la ville. Le générique d'agriculture urbaine nourrit chez eux interrogation et investigation sur les dynamiques de la bio-socio-diversité en ville, au prisme de la transition écologique et du changement climatique. L'observation des transformations des formes du lien social qu'elle génère intéresse tout particulièrement les géo-sociologues dont je suis. À mes yeux, en complément des enjeux géographiques

²⁴ Pour une vision plus élargie que celle que je retiens ici, on peut lire Christine Aubry, « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour*, n° 224, 2014, p. 35-49.

environnementalistes et territoriaux, autour de cette thématique et des questions de débat qu'elle soulève, s'agrègent et se croisent à l'endroit de la permaculture des délaissés urbains les apports d'au moins trois courants de la sociologie. Celui de la pauvreté dans les marges urbaines (sociologie de la « marginalidad » en AMSUD²⁵ par exemple, croisant des approches du péri-urbain²⁶ en géographie sociale), voire de la sociologie de la déviance, les espaces délaissés en ville étant parfois des abris justement pour des « sans-abris » ou autres « illégitimes » déviants de la norme, de la sociologie de l'action tourainienne qui met l'accent sur les signaux faibles de la mobilisation collective à bas bruit et de la micro-initiative citoyenne. Cette première approche n'a pas prétention à l'exhaustivité mais cet objet d'étude me semble transversal en cela qu'il croise notamment : l'espace, le lien social et la subjectivation, de sorte que la figure du « délaissé » intéresse tout particulièrement géographes, aménageurs, sociologues et psychologues.

Avec les chercheurs, les agriculteurs urbains qui sont dans le travail de la terre ne sont pas en reste. Non contents d'être très intéressés par les recherches et souvent fort avertis des enjeux et perspectives, ils voient dans l'agriculture en ville une possibilité d'améliorer leur condition voire leur patrimoine transmissible. Nombre d'habitants sont préoccupés du cadre urbain qu'ils vivent ou subissent au quotidien, et ils aimeraient trouver un surcroît de qualité de vie dans l'environnement. Les consommateurs, eux aussi, sont soucieux de plus en plus de ce qu'ils ont dans leur assiette et conscientisés sur les conséquences de l'alimentation sur leur santé. Ils veulent de plus en plus manger des produits frais, à des prix raisonnables et surtout dont ils connaissent le lieu de production. Enfin, pour nombre de sujets déracinés qui peinent à reprendre pied dans la ville, parfois psychologiquement bousculés, par exemple à la suite d'un exode

²⁵ Amérique du sud.

²⁶ Un axe au cœur des travaux de notre laboratoire (RURALITES. Université de Poitiers) depuis au moins dix ans.

du rural²⁷ ou d'une migration, internationale ou même intérieure, d'une région à l'autre, le jardin urbain, seul ou partagé avec d'autres, est l'occasion du maintien d'une relation à un bout de terre et d'un retour apaisant aux racines, même partiellement fantasmées.

En revanche, en regard des initiatives et projets de permaculteurs voulant investir les espaces dépréciés, quelles logiques d'action publique semblent prévaloir chez les décideurs et les cadres territoriaux en charge ? Sous réserve d'inventaire plus complet, ma réponse est que les politiques publiques d'accompagnement sont motivées par une double préoccupation, l'une étant explicite et plus affichée que l'autre. La première est la contribution à la sécurité alimentaire et la qualité de l'alimentation, j'en veux pour preuve les appellations récurrentes dans les programmes publics : contrats de filière *alimentaire*, Plan national de *l'alimentation* (PNA), Programme national *nutrition* santé (PNNS), Loi d'avenir pour l'agriculture, *l'alimentation* et la forêt du 13 octobre 2014, loi du 30 octobre 2018 sur *l'alimentation* durable. La seconde préoccupation est celle de la politique de tranquillité publique par la surveillance et la prévention des usages asociaux de l'espace public²⁸. En effet des décideurs, élus et planificateurs de la ville, craignent la friche urbaine pour ses usages asociaux potentiels ou avérés, ils cherchent ordinairement à prévenir ces phénomènes et trafics divers, en fonctionnalisant

²⁷ « Ils quittent un à un le pays, pour s'en aller gagner leur vie, loin de la ville où sont nés [...] Depuis longtemps ils en rêvaient. De la ville et de ses secrets » (Jean Ferrat, La Montagne, chanson, France, Disques Barclay, 1964, 03 minutes 01).

²⁸ De manière sous-jacente, on retrouve cette double-motivation dans un guide pratique à destination des porteurs de projets d'agriculture urbaine en Île-de-France, ou s'intéressant à cette nouvelle forme d'activité de production agricole. Il rassemble des informations techniques, juridiques, réglementaires et financières et réoriente le lecteur vers une sélection de sites sources utiles. Cf. Clélia Granozio, *Mon projet d'agriculture urbaine en Île-de-France. Guide pratique d'information et d'orientation*, Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, 2013, https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/187522149_Mon_projet_d_agriculture_urbaine_en_IdF_cle8b12dd_cle88256b.pdf.

chaque espace²⁹, pour abolir le terrain « vague », combler les vides, et finalement contenir ou empêcher le retour du Sauvage.

Si l'agriculture urbaine bénéficie parfois d'une politique publique d'accompagnement, elle pourrait être l'occasion en parallèle de mettre en place un usage contrôlé et policé de l'espace non assigné que sont les friches et marges aléatoires (j'entends par là des espaces de la ville au devenir encore incertain).

Retourner à la forêt ?

Face à la mono-fonctionnalité de la plupart des espaces urbains, au propre et au figuré, est-il temps alors de retourner à la forêt ? C'est une vraie question, je crois, si l'on y réfléchit bien. Selon Robert Harrison :

L'Occident a défriché son espace au cœur des forêts, et fondé contre elles ses institutions dominantes – la religion, le droit, la famille, la cité. De part et d'autre de leur ténébreuse lisière, tenus à distance, deux espaces s'épient, se menacent, s'interrogent. Forêts, monde écarté, opaque, qui dépayse, enchante et terrifie. Elles sont les frontières qui nous définissent : sans ces contrées où la civilisation projette ses fantasmes et ses peurs, nous n'habiterions pas notre monde de la même manière.³⁰

Ainsi, au cœur des forêts, l'Homme des bois, aurait d'abord ouvert des clairières, puis des voies de communication, puis des cités, puis des académies. La forêt serait pour l'Homme le plus profond de la nature princeps, et l'académie la plus avancée de ses conquêtes modernes. Au fond, peut-être que le retour à la forêt est déjà amorcé, les modernes conquistadors que sont les permaculteurs urbains, prenant pied dans les friches urbaines et autres espaces délaissés de la modernité. Acte de résistance contre le défrichement intensif, ils veulent laisser cours au « ré-ensauvagement³¹ »

²⁹ Bernadette Lizet, « Du terrain vague à la friche paysagée. Le square Juliette-Dodu, Paris, X^e », *Ethnologie française*, vol. 40, 2010, p. 597-608.

³⁰ Robert Harrison, *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, traduit de l'anglais par Florence Naugrette, Paris Flammarion, coll. « Essais », 1992.

³¹ Sur le sujet du Sauvage en géographie, lire dans le *Bulletin de l'association des géographes français* (volume 96, numéro 2 : *Les géographes et la nature : regards nouveaux*), un article de Régis Barraud, Vincent Andreu-Boussut, Céline Chadenas, Claire Portal et Sylvain Guyot : « Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques », dans Bertrand Sajaloli (dir.), *Les géographes et la nature : regards nouveaux*, *Bulletin de l'asso-*

pour que la nature regagne une partie du terrain perdu. Le politologue de Yale, James C. Scott, aborde le sujet de la domestication des espaces, spécialement dans son ouvrage *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, paru aux États-Unis en 2017 et traduit en France en 2019³². James C. Scott montre dans son ouvrage « l'importance historique des céréales, ces plantes idéales pour la collecte de l'impôt en nature, et donc pour l'apparition de l'État³³ ». En effet « tous les produits agricoles ne sont pas également taxables » et dans cette analyse, « seules les céréales peuvent constituer la base d'un système de taxation efficace car elles sont » selon l'auteur « « visibles, divisibles, mesurables, stockables, et transportables » » et peut-on ajouter, portionnables³⁴. Le blé, notamment, qui « peut être mesuré plus facilement par son volume que par son poids³⁵ ». En France, la dîme était collectée ainsi, le collecteur disposait d'un récipient servant d'étalon pour la mesure. Pour l'auteur, la formation et le développement des premiers États allaient de pair avec la collecte de l'impôt à l'encontre des paysans et donc au travers de la culture des céréales. Dès lors, l'indispensable mise en culture céréalière a commandé le défrichement de grandes étendues, en commençant par le déboisement et la suppression des landes. En France, la politique agricole a toujours été encadrée et finalement dirigée par l'État. Au fil du temps, sur la longue durée, il fut nécessaire, selon les aléas du temps politique militaire ou social, de procéder à de grandes opérations de reboisement, quand par exemple il fallut plus de planches pour construire les navires (Cf. Colbert), ou que la disette et les grands

ciation de géographes français, vol. 96, n° 2, 2019, p. 301-318, <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>.

³² James C. Scott, *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, traduit de l'anglais par Marc Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2019 [2017]. On peut le lire tout autant comme un continuateur des travaux de chercheurs associés aux *subaltern studies*, dont la revue fut initiée par des historiens des Suds colonisés ou post-coloniaux (Guha, Spivak,) mais aussi des chercheurs comme Pouchepadass, des romanciers et hommes de théâtre, Fanon, Césaire.

³³ Nicolas Romillac, « Les céréales, à l'origine de l'impôt », *Graines de Mane*, 28 février 2019, <https://grainesdemane.fr/les-cereales-a-lorigine-de-limpot/>.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

froids faisaient qu'on utilisait les bouses de vaches séchées³⁶ pour remplacer le bois qui manquait. Une des dimensions de l'agriculture urbaine restant selon moi à discuter et approfondir, dans son versant permaculture dans la ville, est que l'État contemporain se heurte à deux écueils majeurs dans sa volonté de contrôle, la petitesse du parcellaire des jardins (et vergers) alter-cultivés les rendant plus difficile à cerner, deuxièmement le désir d'autonomie et de résistance à la macrostructure que revendiquent nombre de permaculteurs notamment ceux de petits groupes qui ont partie liée avec l'écologie radicale³⁷ en relation avec « le vivant » et la culture sur « sol vivant ».

Les délaissés, jardins des résistances

Pour ma part, je comprends l'activité de nos permaculteurs urbains comme une expérimentation de jardins de résistances. Il faut faire un détour par le travail d'alter-architectes pour bien comprendre que la permaculture se dote d'un sens et d'une signification qui s'inscrivent dans une pensée de résistance et de liberté. La présence des haies végétales n'a pas pour seule fonction de couper le vent ou de moduler l'humidité mais aussi de se garder d'être vu et de sanctuariser cet espace de liberté d'autonomie. Il rejoint cette idée qu'entre l'ombre des forêts et la lumière des

³⁶ « La bouse séchée est le nom donné aux bouses animales séchées [notamment celles des vaches] et employées comme combustible. Ce terme générique correspond à un emploi largement répandu de par le monde, qu'il s'agisse de réemploi des excréments seuls ou du fumier animal. On l'appelle parfois "bois de vache" » (Wikipédia, « La bouse séchée », https://fr.wikipedia.org/wiki/Bouse_s%C3%A9ch%C3%A9e, consulté le 22 février 2022). On peut lire par ailleurs Jean Robert (« L'habitat temporaire dans les montagnes pastorales des Alpes françaises du Nord (Étude de géographie humaine) », *Revue de géographie alpine*, vol. 27, n° 3, 1939, p. 483-589) où il développait l'usage des « galettes de buses séchées » comme isolant des murs en montagne, dans le massif de l'Oisans en particulier.

³⁷ Les Dissonants / La voix de l'écologie radicale, « Against the Grain : contre le grain, à contre-courant », Fiche de lecture & vulgarisation, 31 mars 2020, <https://www.lesdissonants.org/dossiers/chroniques-litteraires/>. Dans ce texte, une référence explicite est faite à la pensée de Pierre Joseph Proudhon.

surfaces utiles, il existe des *tiers-lieux*. Dans le *Manifeste du tiers paysage*³⁸, que signe le paysagiste Gilles Clément, on lit :

Ce que perçoit l'oiseau – que notre regard embrasse depuis un sommet – est un tapis tissé de formes sombres et bourruées : les forêts ; et de surfaces claires bien délimitées : les pâtures.

[...]

Si l'on cesse de regarder le paysage comme l'objet d'une industrie on découvre subitement – est-ce un oubli du cartographe, une négligence du politique ? – une quantité d'espaces indécis, dépourvus de fonction sur lesquels il est difficile de porter un nom. Cet ensemble n'appartient ni au territoire de l'ombre [*les forêts*] ni à celui de la lumière [les cultures]. Il se situe aux marges. En lisière des bois, le long des routes et des rivières, dans les recoins oubliés de la culture, là où les machines ne passent pas. Il couvre des surfaces de dimensions modestes, dispersées comme les angles perdus d'un champ ; unitaires et vastes comme les tourbières, les landes et certaines friches issues d'une déprise récente.

Entre ces fragments de paysage aucune similitude de forme. Un seul point commun : tous constituent un territoire de refuge à la diversité. Partout ailleurs celle-ci est chassée.³⁹

Au nom de cette alliance avec la diversité, à partir de friches urbaines, l'architecte Bouchain avec d'autres compagnons de route ont revendiqué un droit à l'expérimentation et le pouvoir de dessiner collectivement de nouvelles manières de construire la ville. Ce fait est concomitant avec l'objectif du « permis de faire », introduit par la loi relative à la liberté de création, architecture et patrimoine. Concrètement, en 2019, l'architecte Patrick Bouchain a mis en place un projet urbanistique, une démarche expérimentale intitulée « la preuve par 7 ». Avec les acteurs de sites d'échelles différentes, Parc des Guilands à Montreuil, La longue Raie à Vigneux-sur-Seine, l'ancienne poudrerie de Bracquerville à Toulouse, La Pointe Rouge à Marseille, Le Terrain de Chatereine à Sarcelles, plus quelques autres, cette démarche visait l'étude et l'émergence d'opérations sur mesure.

³⁸ Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, coll. « L'autre fable », 2004, <http://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/DocComplGTBPU/F05-ManifesteTiersPaysage-GClement.pdf>, consulté le 13 mars 2021.

³⁹ *Ibid.*, p. 4.

Au même moment, en 2018, *Le jardin en mouvement*⁴⁰ s'inspire lui aussi de la friche pensée comme espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent.

Les jardins en mouvement sont aussi qualifiés de jardins de résistance. En effet, dans ces jardins, « les énergies en présence – croissances, luttes, déplacements, échanges – ne rencontrent pas les obstacles ordinairement dressés pour contraindre la nature à la géométrie, à la propreté ou à toute autre principe culturel privilégiant l'aspect⁴¹ ». *Le Manifeste du tiers paysage* (« Fragment indécidé du Jardin Planétaire ») proclame que « Fragment indécidé du jardin planétaire, le Tiers paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges rassemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse⁴² ». Il est précisé par ceux qui l'adoptent que « le Tiers paysage renvoie à tiers-état (et non à Tiers-monde) », qu'il est un « espace n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir », ce pourquoi ces inspirateurs le « réfèrent au pamphlet de Sieyès⁴³ en 1789 »⁴⁴.

En animant des projets architecturaux et/ou urbanistiques mobilisant les friches et les résistances sociales, pour mouvoir des jardins locaux et/ou le « jardin planétaire » [sic], l'architecte Patrick Bouchain, le paysagiste Gilles Clément, d'autres acteurs engagés, comme Lucien Kroll, ont théorisé ou explicité leur pensée. Dans leurs manifestes, « [...] le Jardin planétaire représente

⁴⁰ Gilles Clément, *Le jardin en mouvement*, Paris, Sens et Tonka, 2018.

⁴¹ Gilles Clément, « Jardin en mouvement, planétaire et tiers-paysage », *Jardinons la planète*, octobre 2012, <https://jardinons.wordpress.com/2012/10/10/jardin-en-mouvement-planetaire-et-tiers-paysage/#:~:text=Le%20Jardin%20en%20Mouvement&text=Dans%20ce%20genre%20d'espace,principe%20culturel%20privil%20C3%A9giant%20l'aspect>.

⁴² Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, op. cit., p. 1.

⁴³ Marcelle Adler-Bresse, « Emmanuel Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers État ?, 1970 », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 206, n° 1, 1971, p. 630-635. [1° « Qu'est-ce que le Tiers État ? Tout. 2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. 3° Que demande-t-il ? À y devenir quelque chose. »] (Emmanuel Sieyès, *Qu'est-ce le Tiers État ?*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1888 [1789], https://fr.wikisource.org/wiki/Qu%E2%80%99est-ce_que_le_tiers_%20C3%A9tat_%3F).

⁴⁴ Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, op. cit., p. 1.

la planète comme un jardin⁴⁵ », qui est « comme l'enclos du vivant » où la « [d]iversité se réfère au nombre d'espèces vivantes distinctes parmi les animaux, les végétaux et les êtres simples (bactéries, virus, etc.), le nombre humain étant compris dans une seule et unique espèce dont la diversité s'exprime par les variétés ethniques et culturelles⁴⁶ ».

Friche et délaissé urbain sont synonymes. Les territoires délaissés sont « constitués par la somme des délaissés, des réserves et des ensembles primaires⁴⁷ ». Pensés comme « refuges pour la diversité », ils procèdent « de l'abandon d'un terrain anciennement exploité »⁴⁸. L'origine de ce terrain « est multiple : agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. ». « La réserve est un lieu non exploité. [...]. Son existence tient au hasard ou bien à la difficulté d'accès qui rend l'exploitation impossible ou coûteuse. Elle apparaît par soustraction du territoire anthropisé »⁴⁹. Ces réserves existent de fait (« ensembles primaires ») ou par décision administrative. Leur caractère « indécidé » correspond à « l'absence de toute décision humaine » sur le territoire qui irait contre le libre cours laissé aux êtres biologiques qui l'habitent⁵⁰. La décision administrative de mise en réserve circonscrit le territoire de réserve, définit son périmètre, en deçà duquel « elle entérine l'indécision humaine sur ce lieu⁵¹ ». Délaissés, réserves et ensembles primaires sont rassemblés « sous un terme unique » que propose Gilles Clément : « Tiers paysage, troisième terme d'une analyse ayant rangé les données principales apparentes sous l'ombre d'un côté, la lumière de l'autre »⁵².

Cependant derrière le délaissé géographique, se cachent souvent des délaissés sociaux. Ces friches urbaines inexploitées ont un potentiel. Des projets ou programmes ont montré comment un

⁴⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 3.

⁵¹ *Ibid.*, p. 3.

⁵² *Ibid.*, p. 4.

territoire à l'abandon peut devenir une richesse y compris pour les délaissés sociaux.

En 2006, Régis Guyotat⁵³ avait décrit cette étendue effectivement impensée, et néanmoins omniprésente : « On appelle ces terrains des *délaissés* [...]. L'urbaniste est un consommateur d'espace et le territoire une marchandise qui doit se plier à la standardisation du marché. Des milliers d'hectares, classés au rebut, disparaissent ainsi au fil des années [...] C'est ainsi que l'espace se mite, que çà et là se multiplient ce qu'on appelle des "dents creuses", qui deviennent ensuite de plus en plus difficiles à boucher⁵⁴ ». « Les délaissés se cartographient comme l'envers de la ville : à l'écart, en lisière, non reliés aux commerces, transports, et écoles⁵⁵ ». Pour autant, en Ile-de-France, « la création de 10 hectares d'urbanisation » produit 2,5 hectares de délaissés, soit un quart de la surface urbanisée environ⁵⁶.

Patrick Bouchain, Gilles Clément et l'économiste urbaniste Vincent Renard ont pensé le concept de « forêt des délaissés », un concept réactivé par le Grand Paris, en décembre 2011. « En référence au *Manifeste du tiers paysage* de Gilles Clément et à l'Atelier de la forêt des délaissés⁵⁷ », qu'il dirige, Patrick Bouchain parle de son projet lors d'une réunion de villes au carré, qui consiste à laisser pousser la « forêt de l'avenir » sur les délaissés, « en Île-de-France, à Marseille, à Toulouse », etc⁵⁸. Ils englobent « toutes les formes d'abandons fonciers, de parcelles sans usage, auxquels on ajouterait les espaces végétalisés », précise Bouchain, qui ajoute « peu nous importait la taille, seule comptait cette

⁵³ Régis Guyotat, *Le Pain des Chaldéens. Les jardins de Chanteraine / Sarcelles*, Arles, Actes Sud, coll. « L'impensé », 2006.

⁵⁴ Régis Guyotat, *Le pain des Chaldéens...*, *op. cit.*, cité par Régis Chloé Bodart, « Délaissés urbains, délaissés humains », dans Sébastien Thiéry (dir.), *Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir. Sur l'art municipal de détruire un bidonville*, Paris, Post-éditions, 2014, p. 54, https://compagnie-archi.fr/wp-content/uploads/2014/03/chloebodart_CONSIDERANT_p50-56.pdf.

⁵⁵ Chloé Bodart, *op. cit.*, p. 54.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 54.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁸ Patrick Bouchain, *La forêt des délaissés : l'atelier*, http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/index.php?lvl=notice_display&id=3132, consulté le 25 février 2022.

rupture dans l'ordre urbain établi [...]. Il se projette cinquante ans plus tard et il imagine une forêt adulte « inventive dans ses équipements de lisière [...] »⁵⁹. Il la voit « protégée par la population », au travers des associations et « des enfants qui côtoieraient au sortir de l'école, un projet qui, peu à peu, deviendrait le leur⁶⁰ ». Enfin, cette forêt de l'avenir générerait « une activité d'utilité collective » pour des chômeurs leur permettant de retrouver leur dignité entamée⁶¹.

En 2013, l'Association-laboratoire PEROU (Pôle d'exploration des ressources urbaines) lance une alerte, à l'endroit de la situation des délaissés humains du Bidonville de Ris-Orangis :

Ils sont comme frappés d'inexistence, souvent encombrés de dispositifs de dissuasion – barrières, grillages, palissades, gros cailloux –, tels qu'on en a vu fleurir à Ris-Orangis une fois le bidonville de la nationale 7 détruit. Ils sont exclus de notre paysage physique et mental, comme les hommes, sans-abri, déviants en tout genre, et les herbes, prétendument « mauvaises » ou « folles », qui les occupent. Ils sont la conséquence d'une volonté de maîtrise du territoire : ils traduisent l'obsession de reléguer, comme au fond du bois, l'inconnu, l'indéterminé.⁶²

Cependant « c'est ici, sur ce délaissé », « ce terrain à l'existence déniée » « en bordure de la commune de Ris-Orangis que, jusqu'en avril 2013, ont vécu des citoyens européens »⁶³. Ils ont si bien vécu qu'ils ont redonné de la vie et transformé et qualifié le lieu. « Sur ces parcelles cadastrées, au mépris de leur triste statut de “délaissés de voirie”, est apparue la « “place de l'Ambassade”, donnant de la dignité » à ce site⁶⁴. L'existence de ces « incasables » est inscrite dans les marges, hors même le champ des radars. « Tiers humains révélant ce que la ville compte de tiers urbain, ils dessinent un tiers paysage : une autre ville possible, sociale, écologique et économique. Ils éclairent ce que l'imprévu peut révéler d'impensé, ce que l'inconnu peut offrir de richesses⁶⁵. »

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Chloé Bodart, *op. cit.*, p. 54.

⁶³ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 55.

Ainsi conclut Chloé Bodart qui me semble poser l'essentiel : le potentiel créatif des délaissés urbains et la valeur ajoutée qu'apportent à la vie sociale l'action des délaissés sociaux pour s'approprier et aménager leur lieu de vie.

En rapport à ces sociabilités, est probante l'alliance renouvelée autour de petits et grands projets entre architectes et urbanistes avec ces groupes d'habitants désireux de mettre concrètement une empreinte sur le paysage urbain et redessiner l'environnement. Ce lien fécond et créatif n'est pas inédit, on se souvient plus avant de Banlieues 89, créées en 1981, animées par l'architecte Roland Castro et l'urbaniste Michel Cantal-Dupart. Certes cette alter-alliance, de l'architecture et des délaissés (socio-spatiaux) est aujourd'hui moins minérale, elle s'est beaucoup « verdie » avec le végétal et les jardins, mais on retrouve bien des transverses, celle première d'une alternative rouge et verte, sociale et écologique, qui est un substrat probable et repérable de ce militantisme social radical en pleine évolution.

Conclusion

Des friches dépréciées, des marges foncières abandonnées et oubliées du fisc font montre d'un regain certain, grâce aux permaculteurs de Poitiers qui les investissent comme d'autres le font à l'échelle du jardin planétaire. Le regain, c'est l'herbe qui repousse après la fauchaison ou une seconde récolte dans l'année plus ou moins espérée. Par la grâce de libres associations d'idées, le regain prend pour moi la figure d'un juste retour des choses, un retour à meilleur fortune.

Avec cet article, ma présente réflexion, sérieuse et ludique, m'a comme transporté en sol vivant et j'ai pris beaucoup de plaisir en rédigeant cet essai. En plus du goût de l'écriture qui m'est légère, si je parle de mon plaisir, c'est parce que je crois importante la part de la subjectivité du chercheur dans la recherche en sciences humaines et sociales car elle impacte les observations, la sélection des données recueillies, finalement ce qui est restitué. J'assume pleinement ce réel plaisir et cet intérêt à la « requalification » des marges urbaines, des dents creuses, des friches, des bidon-

villes, et de ceux qui les habitent ou les travaillent, qui en tout cas les humanisent. Ce faisant, comme le colibri, je voudrais apporter à ces habitants en travail un petit brin de paille. Au reste la permaculture en équipe transforme peut-être jusqu'à l'idée de travail de la terre, possiblement une réinvention. Ce travail consisterait « à nourrir la terre pour un sol vivant, c'est aussi un travail mais sous une autre forme et sous un autre sens⁶⁶ ». La position et le ton que j'ai adoptés à l'endroit des permaculteurs pourraient laisser croire au lecteur que j'ai fait abstraction de mon sens critique. Aussi je voudrais préciser que, malgré mon intérêt fort, je ne me berce pas pour autant d'illusions. Laisser vivre et respirer la nature ne signifie pas que nous reverrons le temps des chasseurs-cueilleurs et que la permaculture soit « la panacée » qui solutionnerait tous les problèmes. Comme l'a écrit de façon fort optimiste et enthousiaste un permaculteur, la permaculture serait « le chemin le plus court et le plus facile vers la survie [heureuse] et diverse de la planète » et de tous ses habitants⁶⁷. Cela n'est pas prouvé, mais après tout, le contraire, non plus. D'autant qu'en permaculture « le problème est la solution⁶⁸ », c'est du moins ce qu'affirmait Bill Mollison, qui théorisa dix principes fondateurs en 1978.

En regard de l'option de travail collectif à quelques-uns, choisie par les permaculteurs de Poitiers, on aurait pu croire, moi le premier peut-être, que l'associationnisme dont je voulais causer

⁶⁶ Verbatim. Propos de Sébastien Jousse, permaculteur discutant. Sébastien est réalisateur de cinéma, *C'est quoi ce travail ?* (2015), *Cheminots* (2010), etc.

⁶⁷ Éric Escoffier, « Permaculture : une définition et une brève introduction », *Passerelle Éco*, https://www.passerelleco.info/article.php?id_article=1147, consulté le 12 mars 2021.

⁶⁸ Bill Mollison, en 1978, a posé dix principes reconnus comme fondateurs de la permaculture. Le neuvième pose que « Le problème est la solution : en permaculture, la stabilité, la richesse et la résilience d'un système reposent sur la connexion entre ses éléments. Si un problème survient, c'est qu'il manque une connexion entre certains éléments. Pour le résoudre, il faut relier l'élément qui pose problème à un autre, afin que le problème de l'un devienne la solution de l'autre » (Clémence Grelier, « Les 10 principes de Permaculture, selon Bill Mollison », *Permaculture et Reforestation Participative*, 2 mai 2020, <https://permafforest.fr/blog/permaculture/10-principes-de-permaculture-bill-mollison/>).

était celui d'associations déclarées loi 1901, ou bien la mise en commun des idées, la cause commune, le penser agir et vivre-ensemble. Mais lorsqu'on adopte la posture d'un réel chercheur, on se laisse surprendre par l'observation du vivant. Cela me fait penser à un vieil article de Bourdieu intitulé *le mort saisit le vif*⁶⁹ paru dans les ARSS⁷⁰ en 1980. Et bien à micro-échelle j'ai vu le contraire ces dix derniers mois : le vif est de retour, j'assiste au regain du vivant. L'associationnisme premier en permaculture serait plutôt ce mouvement de libre-cours du vivant biologique, une philosophie pratique que je qualifie *du relier ce qui a été séparé*, en commençant par son jardin. Si en sociologie, on prête à Erving Goffman ce postulat situationniste que « le monde est un théâtre », sur ce terrain d'étude en revanche, chacun s'accorderait à penser de préférence que « le monde est un jardin » – le jardin planétaire. Vous noterez en passant que théâtre ou jardin, l'un et l'autre sont un lieu où l'on admire et un lieu où l'on se cultive. Ainsi donc va ce jardin planétaire, un méga-périmètre qui associe le vivant minuscule et majuscule, aux couleurs et aux espèces diverses qui tour à tour se marient, s'associent, se séparent, se dissocient, dans un « méli-mélo » aux changements parfois rapides (certaines espèces ne vivent que très brièvement à l'aune de l'horloge humaine, voilà pourquoi du jour au lendemain on peut y admirer un nouveau paysage).

Que puis-je dire à ce stade de la dénomination agriculture urbaine ? Les acteurs que j'ai rencontrés se définissent comme permaculteurs et non pas comme agriculteurs ou maraîchers, ils revendiquent fièrement une identité de permaculteurs. Le large vocable d'agriculture urbaine, voudrait-il associer, la nature en ville, le développement durable, les problématiques alimentaires, un nouveau design, qu'il ne le pourrait pas, sauf à être une entrée neutre et générique pour un dictionnaire des sciences rurales dans la ville. Permaculture et agriculture urbaine ne sont pas vraiment superposables, même si elles ont partie liée. À ce stade, il me

⁶⁹ Pierre Bourdieu, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°s 32-33, 1980, p. 3-14.

⁷⁰ *Actes de la recherche en sciences sociales*.

semble que la principale différence que je vois du point de vue du chercheur est que l'une, la permaculture, est une auto-désignation et l'autre, l'agriculture urbaine, beaucoup plus englobante, une hétéro-désignation. Il s'agit là d'une énième proposition à en débattre. À la suite de cette exploration, mon parti-pris à discuter est que la permaculture s'est construite sur des principes plus homogènes, là où l'agriculture urbaine présente des contours beaucoup plus flous mais aussi possiblement plus ouverts.

Pour finir, ces espaces aléatoires dans la ville, évolutifs, devront également être examinés en rapport aux codes et aux règles. Ces initiatives se nichent et se développent à partir des espaces, et sur ces espaces qui ne sont pas hors la Loi mais plutôt hors son contrôle, c'est-à-dire autorisant de multiples possibles. Certes ces réserves urbaines peuvent être légalement encadrées, principalement par la délimitation par l'autorité administrative d'un périmètre délimitant ladite réserve, sauf que tout l'intérieur en revanche est « délaissé », ceci parce que provisoirement ou durablement cet espace est très peu « intéressant » (ne serait-ce que d'un point de vue fiscal ou patrimonial) ou bien qu'ils sont trop petits pour être saisis par les outils conventionnels de la géographie.

Cependant, du point de vue de l'anthropologie ou de l'histoire de longue durée, on peut les regarder comme des interstices entre le monde de la forêt et celui de la plaine céréalière, qui est, elle, fortement fiscalisée, productive, intéressante. Sur ces réserves spatiales, de faibles passages, l'activité humaine se déploie discrètement, avec parfois des usages considérés comme *border line* sans provoquer nécessairement un désordre. Alors somme toute on tolère, on supporte ces friches, même si on peut leur trouver bien des défauts. Certains propriétaires leurs reprochent par exemple d'importer dans leur jardin conventionnel de l'impropre (champignons, bactéries, pollinisation de chardons ardents...) et de diminuer pour le coup la valeur marchande de leur bien. Ces espaces sont laissés en jachère, ce sont des « délaissés », sans trop de pression urbaine. Ils cristallisent une part de la transmission des représentations liées à l'urbanisation de la nature et surtout

de sa réciproque, encore un peu indicible, la naturalisation de l'urbain⁷¹ et de l'urbanité, la ruralité en ville.

Il ressort de ce panorama, selon moi, que la permaculture procède d'abord d'une critique, d'une nette démarcation d'avec l'agriculture du labour, elle-même symbolisée par le gros tracteur, qui, au reste, ne pourrait pas entrer au cœur de la ville. Avec le tracteur emblème de l'agriculture intensive, les sols sont retournés, desséchés, voire défoncés. Dans les jardins de l'autrement, les petites parcelles urbaines sont marquées par la biodiversité « sauvage » du micro-vivant, elles témoignent aussi de l'intérêt du recyclage des déchets organiques urbains, là où le mort nourrit le vif. La permaculture se présente autant comme une philosophie. Elle introduit une rupture anthropologique majeure privilégiant l'agriculture sauvage⁷², par la culture sur sol vivant et la fin du labour, marqués par le regain de la forêt et de ses lisières. Métaphoriquement parlant, les lisières seraient bien le tiers lieu du tiers-état, en cela elles font peut-être avancer le front pionnier de la transition.

⁷¹ Philippe Bonnin et Maïté Clavel, « Introduction. Quand la nature s'urbanise », *Ethnologie française*, vol. 40, 2010, 581-587.

⁷² Masanobu Fukuoka, *op. cit.*

Bibliographie

- Adler-Bresse, Marcelle, « Emmanuel Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers État ?*, 1970 », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 206, n° 1, 1971, p. 630-635.
- Aubry, Christine, « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour*, n° 224, 2014, p. 35-49.
- Balandier, Georges (dir.), *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos, 1970.
- Barraud, Régis *et al.*, « Ensauvagement et ré-ensauvagement de l'Europe : controverse et postures scientifiques », dans Bertrand Sajaloli (dir.), *Les géographes et la nature : regards nouveaux*, *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 96, n° 2, 2019, p. 301-318, <https://doi.org/10.4000/bagf.5141>.
- Bodart, Chloé, « Délaissés urbains, délaissés humains », Sébastien Thiéry (dir.), *Considérant qu'il est plausible que de tels événements puissent à nouveau survenir. Sur l'art municipal de détruire un bidonville*, Paris, Post-éditions, 2014, p. 51-56.
- Bonnin, Philippe et Maïté Clavel, « Introduction. Quand la nature s'urbanise », *Ethnologie française*, vol. 40, 2010, 581-587.
- Bouchain, Patrick, *La forêt des délaissés : l'atelier*, http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/index.php?lvl=notice_display&id=3132, consulté le 25 février 2022.
- Bourdieu, Pierre. « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°s 32-33, 1980, p. 3-14.
- Bourdieu, Pierre, « Quelques propriétés des champs », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 113-120.
- Breton, André, *Manifeste du surréalisme. Poisson Soluble*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1924.
- Brunet, Roger, *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, Reclus, coll. « Géographiques », 1990.
- Clément, Gilles, *Le jardin en mouvement*, Paris, Sens et Tonka, 2018.
- Clément, Gilles, « Jardin en mouvement, planétaire et tiers-paysage », *Jardinons la planète*, octobre 2012, <https://jardinons.wordpress.com/2012/10/10/jardin-en-mouvement-planetaire-et-tiers-paysage/#:~:text=Le%20Jardin%20en%20Mouvement&text=Dans%20ce%20genre%20d'espace,principe%20culturel%20privil%C3%A9gi%C3%A9%20l'aspect.>
- Clément, Gilles, *Manifeste du tiers paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, coll. « L'autre fable », 2004, <http://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/>

- DocComplGTBPU/F05-ManifesteTiersPaysage-GClement.pdf, consulté le 13 mars 2021.
- De Florian, Jean-Pierre Claris, « Le grillon », *Fables de M. de Florian*, Paris, Imprimerie de P. Didot l'aîné, 1792.
- Escoffier, Éric, « Permaculture : une définition et une brève introduction », *Passerelle Éco*, https://www.passerelleco.info/article.php?id_article=1147, consulté le 12 mars 2021.
- Ferrat, Jean, *La Montagne*, chanson, France, Disques Barclay, 1964, 03 minutes 01.
- Fortier, Jean-Martin, *Le jardinier-maraîcher. Manuel d'agriculture sur petite surface*, Montréal, Écosociété, coll. « Guides pratiques », 2012.
- Fukuoka, Masanobu, *La révolution d'un seul brin de paille. Une introduction à l'agriculture sauvage*, traduit de l'anglais par Bernadette Prieur Dutheillet de Lamotte, Paris, Guy Trédaniel, 2000 [1975].
- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, volume 1 : La présentation de soi, traduit de l'anglais par Alain Accardo, Paris, Minit, coll. « Le sens commun », 1973 [1956].
- Granozio, Clélia, *Mon projet d'agriculture urbaine en Île-de-France. Guide pratique d'information et d'orientation*, Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, 2013, https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/187522149_Mon_projet_d_agriculture_urbaine_en_IdF_cle8b12dd_cle88256b.pdf.
- Grelier, Clémence, « Les 10 principes de Permaculture, selon Bill Mollison », *Permaculture et Reforestation Participative*, 2 mai 2020, <https://permafforest.fr/blog/permaculture/10-principes-de-permaculture-bill-mollison/>.
- Guyotat, Régis, *Le Pain des Chaldéens. Les jardins de Chantereine / Sarcelles*, Arles, Actes Sud, coll. « L'impensé », 2006.
- Harrison, Robert, *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, traduit de l'anglais par Florence Naugrette, Paris Flammarion, coll. « Essais », 1992.
- Les Dissonnants / La voix de l'écologie radicale, « Against the Grain : contre le grain, à contre-courant », Fiche de lecture & vulgarisation, 31 mars 2020, <https://www.lesdissonnants.org/dossiers/chroniques-litteraires/>.
- Lizet, Bernadette, « Du terrain vague à la friche paysagée. Le square Juliette-Dodu, Paris, X^e », *Ethnologie française*, vol. 40, 2010, p. 597-608.
- Lyon-Caen, Nicolas, « L'appropriation du territoire par les communautés », *Hypothèses*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 15-24.
- Moreau, Clara, *Agriculture urbaine et inclusion sociale à Rosario*, Rapport de séjour, Urbanistes du Monde, 2017, p. 2, <http://www.urbanistes-desterritoires.com/wp-content/uploads/2017/11/ROSARIO-clara-moreau-1.pdf>.

- Robert, Jean, « L'habitat temporaire dans les montagnes pastorales des Alpes françaises du Nord (Étude de géographie humaine) », *Revue de géographie alpine*, vol. 27, n° 3, 1939, p. 483-589.
- Romillac, Nicolas, « Les céréales, à l'origine de l'impôt », *Graines de Mane*, 28 février 2019, <https://grainesdemane.fr/les-cereales-a-lorigine-de-limpot/>.
- Scott, James C., *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, traduit de l'anglais par Marc Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2019 [2017].
- Serreau, Coline, *Solutions locales pour un désordre global*, documentaire, France, Cinémao, Eniloc, Colibris, Studio 37, Montparnasse Productions, Kino Factory, 2010, 113 minutes.
- Serres, Michel, *Le mal propre. Polluer pour s'approprier ?*, Paris, Le Pommier, coll. « Essais & documents », 2008.
- Sieyès, Emmanuel, *Qu'est-ce le Tiers État ?*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1888 [1789], https://fr.wikisource.org/wiki/Qu%E2%80%99est-ce_que_le_tiers_%C3%A9tat_%3F.
- Touraine, Alain, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard, coll. « Sciences humaines », 2014 [1984].
- Verhaegen, Benoît, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie qualitative*, Gembloux, Jules Duculot, 1974.
- Wikipédia, « La bouse séchée », https://fr.wikipedia.org/wiki/Bouse_%C3%A9ch%C3%A9e, consulté le 22 février 2022.
- Yengué, Jean-Louis, « L'agriculture dans la ville Africaine. Un avenir incertain ? Exemple de la vallée de l'Ékozoa à Yaoundé (Cameroun) », *Bulletin de la société géographique de Liège*, n° 73, 2019, p. 105-116.